

Paris, le 31 mars 2021

Madame Frédérique VIDAL
Ministre de l'Enseignement supérieur, de la
recherche et de l'innovation
21 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Objet : Décision inacceptable pour nombre d'étudiants en formation
à l'Université Polytechnique Haut de France (UPHF) de Valenciennes

Madame la Ministre,

Nous tenons à vous alerter sur la situation alarmante d'un nombre conséquent d'étudiant·es actuellement en L3 à l'UPHF. Se destinant aux métiers de l'enseignement et souhaitant intégrer un Master MEEF EPS, Mathématiques ou Arts plastiques à la rentrée 2021, ils et elles risquent de voir leur avenir et projet de formation annihilés.

En effet, le relevé de conclusions du groupe de travail « Devenir des masters MEEF au sein de l'UPHF ? », du 23/03, indique : « ... les **propositions de fermeture**, formulées le 23/03, après échanges avec les collègues, sont :

- par la direction de l'INSA HdF, le **master MEEF EPS et le master MEEF Maths**
- par la direction de l'ISH, le **master MEEF Arts Plastiques** (avec la date fermeture proposée à rediscuter). »

Le document précise aussi : « Il est préférable que les décisions de fermeture soient effectives dès la rentrée 2021 pour les M1 concernés. Il est en effet inutile de s'investir dans de nouvelles maquettes et de nouveaux modes de fonctionnement en sachant que ce ne serait que pour un an. ».

Ces décisions seraient fondées sur le manque récurrent de moyens humains d'enseignement et l'insuffisance d'attribution budgétaire entre l'université de Lille, son INSPE et l'UPHF. Mais elles sont inacceptables, indécentes, violentes et s'ajoutent au contexte sanitaire déjà très compliqué et difficile pour les étudiant·es.

Décisions inacceptables sur la méthode : les étudiant·es, par la voix de leurs représentants, ne sont pas associé·es aux discussions, alors que ces fermetures mettraient « sur le carreau » nombre d'entre eux. De même les enseignant·es concerné·es par ces masters MEEF, en particulier en STAPS, n'ont pas été consulté·es... Cela va à l'encontre de la démocratie universitaire.

Décisions inacceptables sur le fond : aucune perspective sérieuse n'est proposée pour permettre aux étudiant-es de poursuivre leurs études en lien avec leurs choix professionnels (MEEF), y compris sur les autres universités et INSPE de la région. Des solutions de reclassement, si elles étaient envisagées, devraient de plus prendre en compte les conséquences financières (frais engendrés) et permettre que tous et toutes soient repris-es.

C'est plus de 130 étudiant-es a minima rien qu'en STAPS qui seraient touché-es par la fermeture du MEEF 1 EPS : 80 étudiant-es inscrit-es cette année en L3 Education Motricité (mention EM) auxquels s'ajoutent les futur-es redoublant-es M1 EPS et ceux-celles se destinant au MEEF Mathématiques ou Arts plastiques.

Si ces décisions étaient maintenues, cela aurait par ailleurs un impact négatif pour la filière STAPS à Valenciennes, ce qui serait préjudiciable au rayonnement du sport dans cette ville et ses environs et irait à l'encontre des objectifs de l'UPHF, université « de proximité ».

Comme nous vous l'avons déjà écrit dans des courriers très récents, nous savons que dans le cadre de l'autonomie de gestion des universités relevant de votre ministère et de leur dotation globale, vous considérez que c'est à celles-ci d'assumer leurs choix. La situation actuelle nous amène une nouvelle fois à dénoncer cette philosophie et ses conséquences : budget et postes pérennes insuffisants.

Vous ne pouvez pas, Madame la ministre, laisser cette situation en l'état.

Nous vous demandons solennellement de trouver des solutions en moyens humains et budgétaires pour que ces formations se poursuivent et soient pérennisées pour ceux qui rentreront à l'UPHF à la rentrée 2021. Les étudiant-es, richesse de notre pays, ne peuvent faire « les frais » de ces choix budgétaires.

Cette exigence est plus que légitime au regard de la dégradation constante des conditions de travail et de la qualité de la formation délivrée aux étudiant-es. Le contexte sanitaire et pandémique depuis mars 2020 n'a fait qu'ajouter et amplifier déjà le manque de moyens. Par ailleurs, face aux besoins de recrutement que nous connaissons, la demande des jeunes s'orientant vers les masters MEEF et l'enseignement doit être satisfaite.

Notre conclusion reste la même : l'enseignement supérieur ne pourra répondre à la nécessaire élévation du niveau de formation et de qualification des jeunes sans que les moyens nécessaires à cette ambition lui soient donnés. Une autonomie sans solidarité du ministère et un affichage politique sans moyens constituent inévitablement des impasses.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'expression de notre considération distinguée.



Anne Roger
co-secrétaire générale
du SNESup FSU



Benoît Hubert
secrétaire général
du SNEP FSU



Pascal Anger
secrétaire national SNEP FSU
secteur enseignement supérieur

Copie à Mme Barthez, DGESIP